Actu > Normandie > Manche > Gouville-sur-Mer

Manche. Face à la montée des eaux, ils s'unissent pour protéger le littoral : "Il y a urgence"

Ce 18 novembre 2023, à Gouville-sur-Mer (Manche), l'Association de défense du trait de côte ouest Cotentin s'est réunie en assemblée générale. Elle regroupe 10 000 propriétaires.



Par Sebastien Lucot Publié le 19 Nov 23 à 17:08

★ Suivre La Presse de la Manche

Voir mon actu

Mer et Gouville-sur-Mer (Manche) sont particulièrement touchées par la

mutation du paysage liée à la montée des eaux, à l'érosion

touristiques dans les prochaines décennies.

Dans le Coutançais, les communes d'Agon-Coutainville, Blainville-sur-

provoquée par les tempêtes lors des grandes marées. Ce constat, où les enjeux socio-économiques sont importants, a mené la création d'un Projet partenarial d'aménagement (PPA) intitulé « Entre deux havres », signé par une myriade d'entités plus ou moins locales et

l'État, visant à faire reculer dans les terres plusieurs sites économiques et

communes qui sont concernées. C'est toute la côte ouest, a minima. **Nicolas Youf** Vice-président de l'Association syndicale autorisée (Asa) de Saint-Germainsur-Ay

Dans la Manche, il n'y a pas que ces trois

« Et il y a **urgence**. Délocaliser, oui, mais il faut impérativement protéger

l'existant en attendant de trouver ces solutions pour réaménager le littoral. » Que ce soit pour ces sites que tente de hiérarchiser ce PPA,

mais aussi pour les biens et les personnes positionnés sur les zones à

risque. Depuis de nombreuses années, plusieurs associations locales, notamment ces Asa, se battent pour tenter d'interpeller les **pouvoirs** publics face à cette problématique.

10 000 propriétaires L'ADTCOC regroupe 10 000 propriétaires dans la Manche, de Carolles à Siouville. Elle est composée de résidents des communes concernées, mais aussi des professionnels de la mer comme des syndicats ou des Groupement d'intérêt économique (GIE), et autres

La **lenteur administrative** et « la doctrine de l'État jusqu'à maintenant

de laisser faire la **nature** et de contraindre l'Homme à reculer », entre

Ciaran, le 2 novembre 2023. À quatre jours près, cet événement

climatique exceptionnel aurait pu coïncider avec des coefficients de

marées supérieurs à 100. À l'heure de la pleine mer, la surcote et la houle

engendrées par les **vents d'ouest** atteignant 170 km/h auraient causé des

Une catastrophe évitée

agriculteurs, industriels.

autres, ont conduit plus d'une quinzaine d'Asa et autres associations syndicales de propriétaires, syndicats professionnels ainsi que des Groupement d'intérêt économique (GIE), à s'unir en créant en 2021 l'Association de défense du trait de côte ouest Cotentin (ADTCOC), composée aujourd'hui de 10 000 personnes, vivant ou travaillant sur le littoral manchois. Un événement récent a d'ailleurs fait trembler ces derniers : la <u>tempête</u>

dégâts considérables. Que faut-il attendre? Une catastrophe comme la tempête Xynthia qui avait fait 53 morts en février 2010 sur l'arc Atlantique?

renforcer les digues près de <u>La Rochelle</u>. » Sur le court terme, ces acteurs locaux qui connaissent bien leur territoire, sont force de

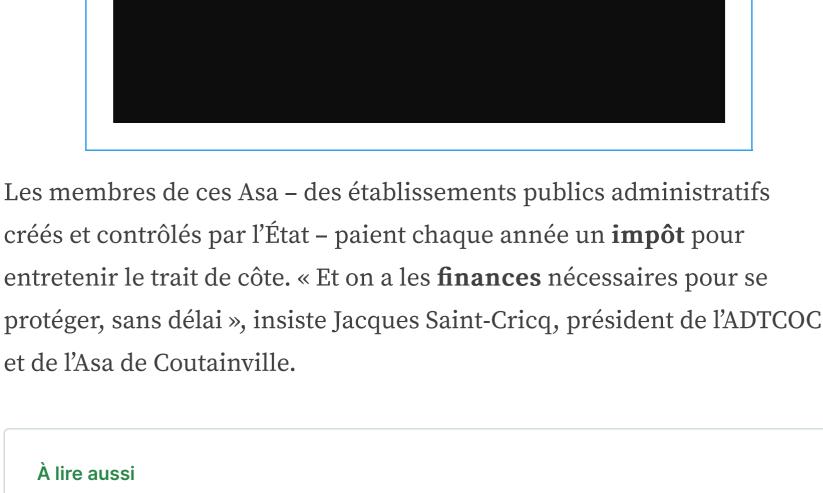
Denis Lefèvre

propositions techniques et financières pour prévenir et éviter de telles catastrophes naturelles.

Président de l'Asa de Denneville

Vidéos: en ce moment sur Actu

« Juste après, près de 280 millions d'euros ont été investis pour



Environnement. Manche : il y a urgence à agir face au recul du trait de

« On souhaite simplement obtenir les autorisations indispensables

pour renforcer les défenses existantes de notre territoire », à l'image de

précédente tempête et « dont on attend encore l'autorisation pour le

l'enrochement de Saint-Germain-sur-Ay endommagé lors d'une

rénover », appuie Nicolas Youf. « Cela nécessite des études sur l'impact environnemental, cela coûte

En attente des autorisations

côte

un argent fou au passage, alors que ces rochers existaient déjà auparavant et protégeaient la zone habitée juste derrière. » On a besoin d'un accès à la mer. Nous faire reculer

dans les terres ce n'est pas envisageable, rien que

d'un point de vue financier pour apporter l'eau de mer nécessaire. Protégeons déjà l'existant. **Nicolas Lescroel**

De plus, les estimations de coûts pour cette protection à court terme ont

été évaluées par l'ADTCOC « de l'ordre de 1 quand ils sont de 100 pour la

Actionnaire du GIE de Coutainville, producteur d'huîtres et de moules

délocalisation », un argument supplémentaire pour eux pour convaincre les élus. Pour cela, plusieurs rencontres sont prévues ces prochains

mois, notamment en janvier 2024, avec la rencontre de députés et sénateurs à Portbail-sur-Mer lors d'une table ronde.

Débat des lecteurs Faut-il interrompre l'éclairage public la nuit par souci d'économies ? Oui Katerine Oui Oui, mais il faut bien régler les horaires selon le Non

lever et le coucher du soleil. Car souvent l'éclairage

public est allumé trop tôt quand il fait en... 4 votes - Voir le résultat Lire plus À l'avenir, cette nouvelle association qui a mis deux ans à réunir ses membres sur la côte ouest, compte s'étendre jusqu'à Saint-Vaast-la-

Plus d'infos : l'ADTCOC, 34, rue des Loups de Mer à Gouville-sur-Mer, au 02 33 45 34 09.

#Météo France #Environnement

Mon Actu.

Hougue pour gagner du poids et se faire entendre.

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à